



POUR LA FONCTION PUBLIQUE, FAIRE ENTENDRE LA VOIX DU PROGRÈS SOCIAL ET DÉMOCRATIQUE A L'ASSEMBLEE

Les résultats du premier tour des élections législatives sont significatifs à plus d'un titre.

Bien entendu, il n'appartient pas à notre organisation syndicale d'en commenter les aspects strictement politiques. En revanche, certains faits saillants ne sauraient nous laisser indifférents.

Après son niveau très important aux Présidentielles, l'abstention atteint un niveau inédit sous la Vème république pour ce type de scrutin.

Élections après élections, il se confirme donc qu'une part de plus en plus grande de nos concitoyen.nes ne se reconnaît plus dans ces séquences.

Les raisons et les motivations en sont multiples mais il est incontestable que les politiques mises en œuvre depuis de nombreuses années, qui n'apportent pas de réponses satisfaisantes aux préoccupations et problèmes rencontrés par la majorité de la population et n'offrent pas de participation concrète à nos concitoyen.nes, sont une des explications principales – si ce n'est la première – de cette désaffection.

Au-delà, si la CGT est indépendante des mouvements politiques, elle ne saurait confondre ce principe essentiel avec celui de la neutralité. Et ce, encore moins dans une situation exceptionnelle à bien des égards.

Sur la base de nos valeurs fondamentales, la CGT FP l'affirme une nouvelle fois : pas une voix ne doit aller à l'extrême-droite que nous combattons au quotidien.

A l'heure où bien des luttes existent, se développent, s'inscrivent dans la durée et obtiennent des avancées, nous rappelons ici le constat dressé par le CCN de la CGT le 11 mai concernant les grandes batailles sociales qui ont marqué notre histoire : « ces victoires sociales se

sont traduites par des prolongements et des décisions politiques. »

Dans les trois versants de la Fonction Publique, où les décisions les plus impactantes dépendent des décrets et des lois, cette dimension revêt une acuité particulière.

Comment imaginer un seul instant que les représentantes et représentants de la Macronie qui ont, entre autres méfaits, gelé la valeur du point cinq années durant, porté et voté la loi de Transformation de la Fonction publique cassant les organismes consultatifs et renforçant la précarité, privé les services publics des moyens pour fonctionner, remis en cause les conquêtes sur la durée du temps de travail, fort peu contribué à l'égalité professionnelle, agiront autrement demain ?

Il faut donc, a minima, les priver de la majorité absolue à l'Assemblée Nationale.

Comme le stipulait le CCN le 11 mai, « un bloc de député.e.s progressistes, le plus important possible à l'Assemblée Nationale doit permettre de traduire les conquêtes des salariés dans la loi. ».

Pour la première fois depuis très longtemps, des salarié.e.s des couches populaires, des militantes et militants des organisations syndicales ont de fortes chances d'être élu.e.s : nous nous en félicitons sans réserve et appelons à ce qu'elles et ils soient le plus nombreux possible à siéger à l'Assemblée Nationale.

Notre positionnement sans ambiguïté n'est en rien un soutien, encore moins un blanc-seing à des partis politiques quels qu'ils soient.

Aujourd'hui, demain, l'heure est à l'intervention et à la mobilisation et au développement du rapport de forces pour gagner sur nos revendications.

Montreuil, le 15 juin 2022.